

MÄERTERT-WAASSERBËLLEG

Commune  
de MERTERT

Les membres du Conseil Communal sont invités à se réunir en date du **12 décembre 2024 à 08h00** à la **maison communale** pour délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant :

**Séance publique**

- 1 Approbation des délibérations de la séance précédente
- 2 Approbation d'un Protocole d'entente Spatzennascht avec le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
- 3 Approbation provisoire du compte administratif 2023
- 4 Approbation provisoire du compte de gestion 2023
- 5 Déclaration du collège échevinal par rapport au Budget 2025
- 6 Discussion et vote : Budget rectifié 2024
- 7 Discussion et vote : Budget 2025
- 8 Devis relatif au réaménagement de l'aire de jeux sur le site Aquarium
- 9 Devis ASTA relatif aux travaux au chemin Gromperelousen / Bocksberg
- 10 Adaptation de la taxe pour les chiens
- 11 Convention avec la société Sodexo relative au service Repas sur Roues
- 12 Abrogation du règlement-taxe relatif au service Repas sur Roues
- 13 Avenant à la convention "Op Lamp" avec la société Solucare; reprise par Sodexo
- 14 Approbation du plan d'action local et budget 2025 avec le CIGR Canton Grevenmacher
- 15 Approbation de décomptes
- 16 Adaptation du règlement des cimetières suite à la circulaire ministérielle 2024-083
- 17 Approbation de concessions de cimetière
- 18 Lotissement de parcelles sises Montée de la Moselle à Wasserbillig
- 19 Désignation de nouveaux membres dans les commissions consultatives communales
- 20 Approbation de subsides extraordinaires
- 21 Annonces du collège échevinal
- 22 Questions au collège échevinal

Ainsi arrêté à Wasserbillig, le 4 décembre 2024  
Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre



Le secrétaire